

COPIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Arrêté n° 11 portant classement au titre des monuments historiques de l'ancienne chartreuse-forteresse, lieu-dit Fort-de-Pierre-Châtel à Virignin (Ain)

La ministre de la culture et de la communication,

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions de l'administration centrale du ministère de la culture et de la communication,

Vu l'arrêté en date du 1^{er} février 1996 portant classement de la chartreuse de Fort-de-Pierre-Châtel, à Virignin (Ain),

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et des sites en date du 23 juin 2006,

La Commission supérieure des monuments historiques entendue en sa séance du 13 mars 1995,

Vu la lettre d'adhésion au classement de la société SIMA, propriétaire, représentée par M. Anaël Zappa, en date du 24 janvier 2014,

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier,

considérant que la conservation de la chartreuse-forteresse de Fort-de-Pierre-Châtel présente au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt public en raison du caractère historique et architectural très remarquable de cet ensemble monastique,

considérant que l'arrêté susvisé du 1^{er} février 1996 comporte une erreur matérielle,

arrête :

Article 1^{er} : Sont classées au titre des monuments historiques, en totalité, les parties bâties et non bâties de l'ancienne chartreuse-forteresse de Fort-de-Pierre-Châtel située à VIRIGNIN (AIN) cadastrée section A, parcelles n° 489 (41 560 m²), n° 491 (212 m²), n° 492 (836 m²), n° 493 (685 m²), n° 494 (438 m²), n° 495 (440 m²), n° 498 (275 m²), n° 1299 (347 m²), n° 1300 (22 m²), n° 1302 (2264 m²), n° 1303 (699 m²), n° 1304 (718 m²), n° 1305 (64 m²), n° 1306 (35 353 m²), n° 1307 (646 m²), n° 2056 (16 205 m²), n° 2057 (42 m²), n° 2058 (138 m²), n° 2059 (12 m²), n° 2060 (181 m²), n° 2061 (198 m²), telles que délimitées en rouge sur le plan annexé au présent arrêté.

Cet immeuble appartient à la SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DES ALLIÉS, société anonyme ayant pour siège social « Fort-de-Pierre-Châtel » à VIRIGNIN (AIN) par acte passé le 16 janvier 1950 devant M^e Tardif, notaire à CAEN (CALVADOS) et publié à la conservation des hypothèques de CAEN le 18 janvier 1950 volume 33 n° 101.

Article 2 : Le présent arrêté se substitue à l'arrêté de classement au titre des monuments historiques du 1^{er} février 1996 susvisé.

Article 3 : Il sera publié au fichier immobilier de la situation de l'immeuble classé et au bulletin officiel du ministère de la culture et de la communication.

Article 4 : Il sera notifié au préfet du département, au maire et au propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution par délégation

Fait à Paris, le : 09 MARS 2015

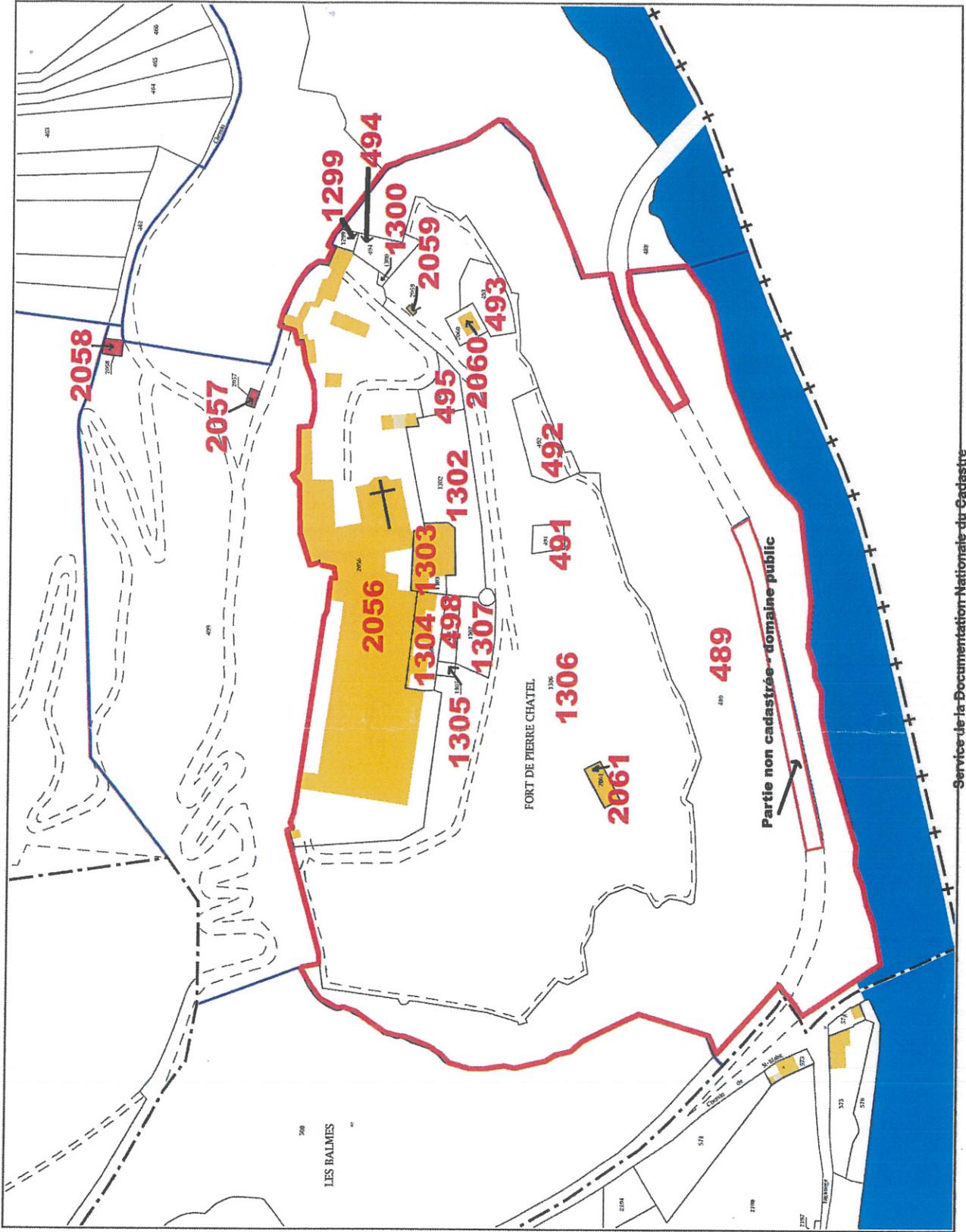
Pour le Directeur Général des Services Culturels

Le Chef de Service Culturel

Adjointe du Directeur Général des Services Culturels

Isabelle MARÉCHAL

Plan annexé à l'arrêté n° 11 du 09 MARS 2015 portant classement au titre des monuments historiques de la chartreuse forteresse, lieu-dit Fort-de-Pierre-Châtel, à Virignin (Ain).



Parties classées

Le Chef de Service,
Chargée du Patrimoine

Isabelle MARÉCHAL
Isabelle MARÉCHAL

- 5 Mars 2015